

# 3 Diagnostic territorial



## Plan Local d'Urbanisme de ZETTING

La commune de Zetting adhère à la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (CASC) qui intégrée au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS)

### ANALYSE URBAINE ET PAYSAGERE

#### PAYSAGE

La topographie du ban communal engendre un paysage vallonné marqué par de larges étendues boisées.

L'eau est également une dimension essentielle du paysage. Elle est à l'origine du relief qu'elle a creusé au fil du temps et donne un caractère vivant indéniable aux lieux. Les lignes de végétation, formant la ripisylve, signale la présence de l'eau.

Les prairies et les terres agricoles, contrairement aux espaces boisés, permettent des visions lointaines et ouvertes.



#### PATRIMOINE

La commune de Zetting compte un immeuble classé Monument Historique, l'Eglise Saint-Michel, classée depuis le 11 juin 1891. Outre les restrictions qui s'appliquent au bâtiment lui-même, celui-ci fait également l'objet d'un « périmètre de protection » dans lequel des règles de constructibilité limitée s'appliquent.

#### EQUIPEMENTS

Les équipements culturels et sportifs sont majoritairement situés à Zetting : city-stade, bibliothèque municipale et salle des fêtes. Entre Zetting et Dieding, le long de la RD33, est implanté le stade de foot ainsi que le bâtiment abritant les vestiaires.

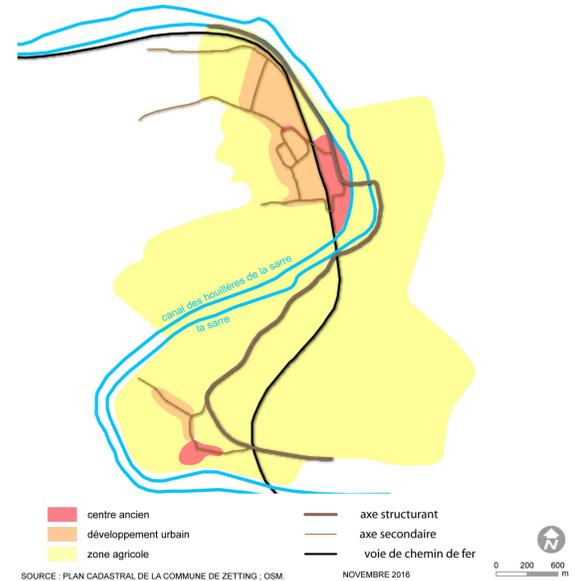
La Sarre et plus particulièrement le canal des Houillères offre un potentiel touristique important grâce à l'aménagement des berges : pistes cyclables, espaces de pique-nique...

#### DEVELOPPEMENT URBAIN

Le développement du centre ancien de Zetting a été limité puisqu'il est borné par la Sarre, la ligne de chemin de fer et la RD.

Le développement n'a été possible que vers l'Ouest le long des axes principaux.

Dieding a pu se développer en continuité du centre ancien le long de la rue principale.



#### ACCESSIBILITE

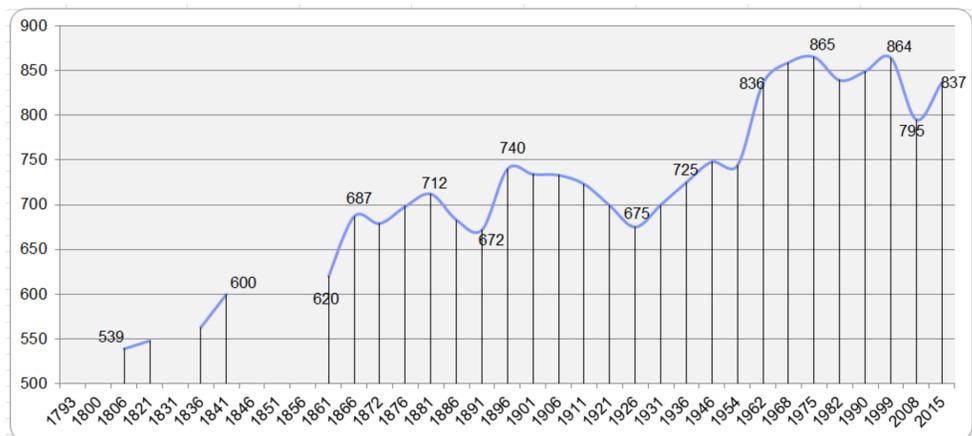
L'accès à Zetting se fait depuis la RD 33. Plusieurs impasses empêchent de circuler librement d'un quartier à l'autre. La commune est desservie par deux lignes de bus du réseau CABUS (6 et 93) qui permettent de relier Rohrbach, Kalhausen et Sarreguemines, ainsi que par la ligne de train Sarreguemines-Sarrelbe.

La commune dispose d'un bon réseau de chemins partagés. On relève quelques chemins piétons, mais aucune piste cyclable.

### DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

#### DEMOGRAPHIE

Zetting compte 837 habitants en 2015. La population croit de manière importante, quoique de manière non régulière depuis la fin du XVIIIème siècle en raison de la construction du canal de la Sarre, ainsi que de la mise en service de la gare ferroviaire notamment.



Les 45-59 ans sont majoritairement représentés dans la commune. On observe un vieillissement de la population avec une forte augmentation des classes d'âge supérieures à 50 ans et une baisse des 30-39 ans depuis 1990.

La diminution régulière depuis 1968 de la taille des ménages s'inscrit dans une tendance nationale (4,05 personnes par ménage en 1968 et 2,31 personnes par ménage en 2015).

#### HABITAT

Zetting compte 388 logements, dont 363 résidences principales, soit 93,6 % du parc. Leurs caractéristiques sont :

- Taux de logements vacants (logements vides) faible,
- 93 % des habitations sont des maisons individuelles,
- 89 % des ménages sont propriétaires
- Des logements de grande taille (74,7 % de logements de plus de 5 pièces)
- 3/4 des logements datent d'avant 1991, posant la question de leur efficacité énergétique



#### ACTIVITES ET EMPLOIS

Zetting compte en 2015, 377 actifs (personnes entre 15 et 64 ans qui exercent un emploi ou à la recherche d'un emploi), dont 339 ont un emploi. On constate une légère hausse du taux de chômage dans la commune depuis 2009.

En 2015, Zetting offre 70 emplois. Le principal secteur d'emplois est celui des transports et services divers. 17 entreprises sont présentes dans la commune.

